

Nombre de membres : 34  
En exercice : 34  
Présents : 24  
Pouvoirs : 5  
Votants : 29

Abstentions : 0  
Exprimés : 29  
Pour : 29  
Contre : 0

N°2019-75

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN**

**L'An deux mille dix-neuf, le jeudi sept Novembre à vingt heures.**

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni salle communautaire de Saint-Laurent-sur-Gorre sous la présidence de M. Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le 31 octobre deux mille dix-neuf.

**Présents** : Christophe Gérouard, Dominique Germond, Raoul Réchignac, Joël Vilard, Albert Delhoume, Louis Furlaud, Françoise Piquet, Guy Ratinaud, Jean Maynard, Paul Brachet, Jean-Pierre Pataud, Guy Baudrier, Alain Perche, Patrick Gibaud, Daniel Desbordes, Richard Simonneau, Eric Dombroy, Agnès Varachaud, Marie-Laurence Morange, Christian Vignerie, Bruno Grancoing, Sylvie Germond, Nathalie Marchadier

**Suppléants présents** : Stéphane Malivert

**Pouvoirs** : Pascale Raffier délégation à Alain Perche, Maryse Thomas délégation à Christian Vignerie, Alain Blond délégation à Marie-Laurence Morange, Magdalena Fredon délégation à Guy Ratinaud, Jean-Louis Clermont-Barrière délégation à Patrick Gibaud

**Secrétaire de séance** : Agnès Varachaud

**Objet : Approbation de la modification des statuts du Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne suite à transformation en EPAGE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.**

Monsieur le Président explique que le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne devant se transformer en EPAGE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, il convient que les collectivités membres de ce syndicat mixte valident les nouveaux statuts de ce syndicat liés à sa transformation.

Les projets de statuts de l'EPAGE « Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne » ont été adressés à chaque conseiller communautaire, et sont joints à la présente.

Oui l'exposé de monsieur le Président, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **APPROUVE** les statuts du Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne résultant de sa transformation en EPAGE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.**

Certifié exécutoire  
Le  
Le Président

Le Président,

Christophe GEROUARD